



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la Ville de Percé que lors de la séance tenue le 3 décembre 2024, le conseil municipal a établi comme suit le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2025 :

DATE	HEURE
Mardi 14 janvier 2025	19 h
Mardi 4 février 2025	19 h
Mardi 4 mars 2025	19 h
Mardi 1 ^{er} avril 2025	19 h
Mardi 6 mai 2025	19 h
Mardi 3 juin 2025	19 h
Mardi 1 ^{er} juillet 2025	19 h
Mardi 5 août 2025	19 h
Mardi 2 septembre 2025	19 h
Mercredi 1 ^{er} octobre 2025	19 h
Mardi 18 novembre 2025	19 h
Mardi 9 décembre 2025	19 h

Le conseil municipal a également désigné comme suit les endroits où se tiendront lesdites séances ordinaires :

Mardi 14 janvier 2025	Centre communautaire de Percé, 43, rue de l'Église, Percé
Mardi 4 février 2025	Centre communautaire de Val d'Espoir, 1240, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir
Mardi 4 mars 2025	Hôtel de ville, 137 route 132 Ouest, Percé
Mardi 1 ^{er} avril 2025	Centre communautaire de Cap d'Espoir, 52, rue du Curé-Poirier, Cap d'Espoir
Mardi 6 mai 2025	Hôtel de ville, 137 route 132 Ouest, Percé
Mardi 3 juin 2025	Centre communautaire de Saint-Georges-de-Malbaie, 1939, route 132 Est, Saint-Georges-de-Malbaie
Mardi 1 ^{er} juillet 2025	Hôtel de ville, 137 route 132 Ouest, Percé
Mardi 5 août 2025	Centre communautaire de Bridgeville, 499, route 132 Est, Bridgeville
Mardi 2 septembre 2025	Hôtel de ville, 137 route 132 Ouest, Percé
Mercredi 1 ^{er} octobre 2025	Centre communautaire de Barachois, 1062, route 132 Est, Barachois
Mardi 18 novembre 2025	Hôtel de ville, 137 route 132 Ouest, Percé
Mardi 9 décembre 2025	Centre communautaire de Val d'Espoir, 1240, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir

Donné à Percé, le 4 décembre 2024.

Gemma Vibert,
Greffière